

Administration de la santé (fiche nationale)

RNCP42258 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	330, 331, 331p
Formacode(s)	43426, 44047, 13038, 42082, 43435
Code(s) ROME	K1404, K1402, K1403, J1502
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	15/07/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE DE RENNES · SIRET : 13003051300019

ECOLE HAUTES ETUDES EN SANTE PUBLIQUE · SIRET : 13000362700010

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention, et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Les organisations sanitaires, sociales et médico-sociales évoluent dans un contexte de transformation des besoins de santé, de vieillissement démographique, d'évolutions réglementaires et d'intégration des enjeux numériques, environnementaux et d'accessibilité. Ces mutations renforcent les besoins en compétences en pilotage stratégique, gestion des structures et services de santé, coordination des acteurs, gestion des risques, veille sanitaire et aide à la décision, afin de garantir une offre de santé efficiente, sécurisée et équitable.

La mention « Administration de la santé » atteste de compétences permettant d'analyser les environnements réglementaires, sanitaires, sociaux, économiques et environnementaux, de piloter des stratégies et projets de santé, de contribuer à la gouvernance et à l'évaluation des politiques publiques de santé et de protection sociale, d'assurer la gestion opérationnelle, financière et des ressources humaines des organisations, de déployer des démarches qualité et de gestion des risques, et de mobiliser des outils d'aide à la décision.

Les titulaires du Master occupent des fonctions de cadre, chargé de mission, ou consultant au sein des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, des agences sanitaires, des organismes de protection sociale, des collectivités territoriales, des fédérations professionnelles et des structures de conseil spécialisées.

Ils accompagnent l'adaptation des compétences aux transformations du système de santé et soutiennent la mise en œuvre des politiques publiques dans une logique d'efficience, de qualité et d'équité territoriale.

ACTIVITÉS VISÉES

- Exercice d'une veille relative à l'environnement réglementaire des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux

- Contribution à l'élaboration de la stratégie des structures de santé en réponse aux besoins des populations et des territoires et accompagnement de sa mise en œuvre
- Participation à l'élaboration, le pilotage, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et/ou projets de santé territorialisés, des politiques de sécurité sociale, au sein d'institutions telles que le Ministère de la santé, les Agences Régionales de Santé, l'Assurance Maladie, les structures de soins primaires, les groupements d'établissements...
- Gestion et management des ressources financières, humaines et matérielles, y compris en situations sanitaires exceptionnelles
- Management des équipes pluridisciplinaires des établissements et services de santé
- Élaboration et mise en œuvre d'une démarche qualité et de gestion des risques
- Participation à la mise en place des modes d'organisation et de gestion respectueux des droits et attentes des usagers des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Conseil aux établissements et services de santé en matière de pilotage stratégique, d'organisation ou de gestion

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Assurer une veille sur les évolutions réglementaires relatives au secteur sanitaire, social et médico-social, sur les enjeux de santé publique, les enjeux de transition écologique et numérique et les innovations en santé
- Adapter le fonctionnement des structures de santé, conformément aux évolutions de la législation française et européenne, les règles permettant le respect des droits des usagers des établissements et services de santé, notamment en matière d'accessibilité et de prise en compte des situations de handicap et leur participation à la vie de ces structures
- Analyser les données épidémiologiques, socio-démographiques et économiques, environnementales, les caractéristiques et performances des structures de santé, à des fins d'élaboration de projets de santé territorialisés ou d'élaboration des stratégies des établissements et services de santé
- Piloter, co-piloter la construction d'une vision stratégique afin de fixer des objectifs et donner du sens
- Participer à l'animation de réseau d'acteurs internes et externes en lien avec les établissements et services de santé

- Développer des politiques et pratiques permettant de traduire les orientations et priorités en plans d'actions et budgets, et de mobiliser les ressources et réseaux dans la mise en œuvre de la stratégie
 - Participer à l'évaluation des politiques publiques dans le domaine de la santé
 - Assurer la gestion comptable et financière d'un établissement sanitaire, social et médico-social ou service de santé ou assurer une remontée d'information financière aux autorités compétentes
 - Participer au contrôle et à la mesure de la pertinence et la performance des outils de gestion mis en œuvre
 - Assurer la gestion RH et le management opérationnel au sein d'un établissement sanitaire, social et médico-social ou service de santé, en intégrant la prévention des risques professionnels et la qualité de vie et les conditions de travail
 - Optimiser l'organisation des processus de prise en charge des usagers des établissements et services de santé, la chaîne logistique globale
 - Développer des démarches qualité et de gestion des risques, incluant la santé et la sécurité au travail, la cybersécurité et l'accessibilité des services
 - Identifier, notamment à travers des études épidémiologiques, des signaux sanitaires, maladies infectieuses communautaires, santé environnementale
 - Elaborer des rapports de signalement concernant les risques sanitaires identifiés afin d'alerter les autorités compétentes
 - Concevoir et produire des plans sanitaires
 - Piloter et conduire une cellule de gestion de crise en situation sanitaire exceptionnelle
 - Elaborer une stratégie de communication en veille et sécurité sanitaire
 - Identifier, analyser des situations complexes en santé et en protection sociale
 - Elaborer et/ou mettre en œuvre des outils d'aide à la décision (tableaux de bord) pour accompagner les établissements et services publics et privés sanitaires, sociaux et médico-sociaux dans la réalisation de leurs objectifs stratégiques
 - Assurer le suivi des actions, des projets ou des stratégies des organismes publics et privés du secteur sanitaire, social et médico-social et protection sociale en mobilisant les outils d'évaluation sociaux-économiques de pilotage
- Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP42258BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42258BC02 — Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42258BC03 — Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42258BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42258BC05 — Elaborer, mettre en œuvre et évaluer la stratégie en santé

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer une veille sur les évolutions réglementaires relatives au secteur sanitaire, social et médico-social, sur les enjeux de santé publique, les enjeux de transition écologique et numérique et les innovations en santé
- Adapter le fonctionnement des structures de santé, conformément aux évolutions de la législation française et européenne, les règles permettant le respect des droits des usagers des établissements et services de santé, notamment en matière d'accessibilité et de prise en compte des situations de handicap et leur participation à la vie de ces structures
- Analyser les données épidémiologiques, socio-démographiques et économiques, environnementales, les caractéristiques et performances des structures de santé, à des fins d'élaboration de projets de santé territorialisés ou d'élaboration des stratégies des établissements et services de santé
- Piloter, co-piloter la construction d'une vision stratégique afin de fixer des objectifs et donner du sens
- Participer à l'animation de réseau d'acteurs internes et externes en lien avec les établissements et services de santé
- Développer des politiques et pratiques permettant de traduire les orientations et priorités en plans d'actions et budgets, et de mobiliser les ressources et réseaux dans la mise en œuvre de la stratégie
- Participer à l'évaluation des politiques publiques dans le domaine de la santé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42258BC06 — Gérer une structure sanitaire, sociale et médico-sociale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer la gestion comptable et financière d'un établissement sanitaire, social et médico-social ou service de santé ou assurer une remontée d'information financière aux autorités compétentes
- Participer au contrôle et à la mesure de la pertinence et la performance des outils de gestion mis en œuvre
- Assurer la gestion RH et le management opérationnel au sein d'un établissement sanitaire, social et médico-social ou service de santé, en intégrant la prévention des risques professionnels et la qualité de vie et les conditions de travail
- Optimiser l'organisation des processus de prise en charge des usagers des établissements et services de santé, la chaîne logistique globale
- Développer des démarches qualité et de gestion des risques, incluant la santé et la sécurité au travail, la cybersécurité et l'accessibilité des services

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42258BC07 — Contribuer à la veille et la sécurité sanitaire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, notamment à travers des études épidémiologiques, des signaux sanitaires, maladies infectieuses communautaires, santé environnementale
- Élaborer des rapports de signalement concernant les risques sanitaires identifiés afin d'alerter les autorités compétentes
- Concevoir et produire des plans sanitaires
- Piloter et conduire une cellule de gestion de crise en situation sanitaire exceptionnelle
- Élaborer une stratégie de communication en veille et sécurité sanitaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42258BC08 — Aider à la décision en santé

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, analyser des situations complexes en santé et en protection sociale
- Élaborer et/ou mettre en œuvre des outils d'aide à la décision (tableaux de bord) pour accompagner les établissements et services publics et privés sanitaires, sociaux et médico-sociaux dans la réalisation de leurs objectifs stratégiques
- Assurer le suivi des actions, des projets ou des stratégies des organismes publics et privés du secteur sanitaire, social et médico-social et protection sociale en mobilisant les outils d'évaluation sociaux-économiques de pilotage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Section O : Services d'administration publique et de défense ; services de sécurité sociale obligatoire (division 84)

Section Q : Santé humaine et action sociale (divisions 86, 87 et 88)

Le secteur d'activité visé est celui de la santé, et en particulier le secteur des établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux publics et privés et des organisations travaillant avec eux :

- Établissements de santé
- Fédérations, associations en santé

- Etablissements et services en charge du handicap
- Etablissements et services en charge des personnes âgées
- Agence Régionale de Santé (ARS), organisme de sécurité sociale, assurance maladie, mutuelle, Agences nationales en santé (Santé Publique France, Haute autorité de santé (HAS), collectivités territoriales...)
- Cabinet de conseil

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les titulaires de la certification accèdent à diverses fonctions dans la fonction publique (sous réserve de réussite au concours ou des modalités de recrutement propres à la fonction publique) ou dans des établissements et services privés :

- Gestionnaire d'établissement ou de service du secteur sanitaire, social et médico-social
- Cadre de santé, cadre administratif, cadre de pôle
- Chargé de mission en Agence régionale de santé (ARS) ou en caisse d'assurance maladie
- Consultant en société de conseil spécialisé dans le domaine de la santé
- Chargé de mission au sein des fédérations du secteur
- Chargé de mission ou conseiller technique en santé au sein des collectivités et organismes territoriaux

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes de Direction

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

N/A

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 872 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (54 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V1X80 — Infirmiers et sages-femmes · tension 5/5 (Très élevée) V2X90 — Médecins · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	44 956
Jugés difficiles à recruter	63 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	V1X80 — Infirmiers et sages-femmes V2X90 — Médecins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis pour l'entrée en 1ère année du cycle de formation sont précisés dans MonMaster :

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Leur composition comprend au moins deux personnes, dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée.

Un président ou un responsable de jury est désigné parmi ses membres.

Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	15/07/2031
Date de dernière délivrance possible	15/07/2034

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP35819

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.ehesp.fr>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42258/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	1
Régions couvertes	2
Prix indicatif	5 500 €
Durée	911 – 1142 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	08/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	16 500 €
Coût moyen par dossier	5 500 €

Durée moyenne	964 h
Période	07/2026 – 08/2026
France compétences	64 %
OPCO	24 %
Reste à charge titulaire	12 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.